

## Fiche d'information

### Groupe Catamaran compétition

Cette activité s'adresse à des jeunes ayant choisi (avec l'accord et le soutien de leur parents) de s'engager dans une pratique sportive et compétitive de la voile. L'accès à ce groupe est conditionné à la validation par les entraîneurs référents du Club, du niveau de pratique, de l'autonomie et de l'engagement de l'enfant.

L'activité est proposée principalement à des enfants de catégorie « minime » (12 à 14 ans) ou « cadet » (15 à 18 ans).

L'objectif sportif de ces groupes est de former au mieux les jeunes à la pratique de la régates en leur permettant d'atteindre, à la fin de leur cursus en catamaran, un niveau 3 voir 4.

### Fonctionnement

**Planning :** En début de saison, l'entraîneur du groupe présente aux jeunes et à leurs parents un planning indiquant toutes les dates d'entraînement, de stage et de régates prévues pour l'ensemble de la saison (de septembre à juin).

**Matériel :** Les jeunes seront formés sur des Topaz 14 (groupe du mercredi après-midi) et des Hobby Cat 16 (groupe du samedi matin). Ces bateaux sont mis à disposition par la ville des sables d'Olonne.

Pour les régates en extérieur, les jeunes devront faire la demande d'une mise à disposition d'un bateau du club organisateur afin d'avoir un support pour régater.

#### **Entraînements :**

Les entraînements réguliers ont lieu le mercredi après-midi pour le groupe Minimes et le samedi matin pour le groupe Cadet du 15 septembre à la fin juin avec une coupure de trois mois du 15 décembre au 15 Mars.

Ils se déroulent normalement au départ de la Base de Mer.

En cas de conditions météo empêchant la navigation, l'entraînement sera maintenu. Préparation physique, cours théoriques et entretien des bateaux seront mis en place.

Toute absence à un entraînement devra être justifié et l'entraîneur devra en être informé par les parents.

#### **Compétitions :**

La participation des jeunes aux régates est directement liée à l'implication des parents, qui doivent accompagner leurs enfants sur les régates.

Les coureurs participeront au programme départemental. Ces régates se déroulent sur le matériel du club organisateur. Il n'y a pas de catamaran à transporté. Les frais d'inscription sont à la charge des coureurs.

Pour le bon fonctionnement du groupe, il est fondamental que tous les acteurs (parents, enfants, entraîneur, Club) puissent se projeter rapidement sur l'ensemble de la saison, afin d'optimiser les questions d'organisation et de logistique.

Aussi, après avoir pris connaissance du planning sportif proposé par l'entraîneur, il sera demandé aux familles de s'engager (avant les vacances de la Toussaint) sur la participation de leur enfant à tout ou partie du programme (8 régates de l'année).